

# OPTION FACULTATIVE BAC MUSIQUE 2014 - 2015

Epreuve orale de 40 minutes, en 2 parties. Seuls comptent les points au dessus de la moyenne.

## I. Descriptif de l'épreuve.

**1) 1ère partie (durée 30 minutes, noté sur 13) : commentaire comparé** de 2 extraits musicaux pouvant être écoutés au maximum 3 fois chacun. Pas de temps de préparation, mais le candidat peut prendre des notes durant les écoutes.

- 1<sup>er</sup> extrait tiré d'une des 3 œuvres au programme (le candidat tire au sort l'œuvre au programme lorsqu'il entre dans la salle),
- 2<sup>ème</sup> extrait choisi par l'examinateur et inconnu du candidat.

Le candidat doit :

- définir précisément l'extrait au programme (titre, place de l'extrait dans l'œuvre, éléments caractéristiques, etc.)
- analyser l'extrait inconnu (formation, genre, époque, etc.),
- traiter le rapport entre les 2 extraits (différences, ressemblances).

**Extrait du BO :** *Guidé par les questions du jury, le candidat réalise un commentaire comparé visant à souligner les différences et ressemblances des musiques entendues (caractéristiques, expressions, références, etc.). Certaines questions posées peuvent éventuellement s'appuyer sur un document (bref texte ou bref extrait de partition notamment) communiqué au candidat durant son interrogation et lui permettant d'enrichir sa réponse.*

*Une fiche de synthèse permet d'élargir l'entretien à d'autres œuvres connues du candidat. Le jury évalue les compétences perceptives du candidat et sa connaissance des problématiques étudiées dans le cadre du programme. Il apprécie également ses capacités à utiliser à bon escient ses connaissances et compétences musicales (vocales et/ou instrumentales) pour resituer les extraits entendus dans l'histoire générale de la musique.*

**2) 2ème partie (durée 10 minutes, noté sur 7) : interprétation vocale ou instrumentale.**

L'interprétation doit être précédée d'une présentation de l'œuvre au jury. Elle est souvent suivie d'un petit entretien avec le jury (motivations du choix de l'œuvre, etc.).

Les œuvres choisies par le candidat sont libres et n'ont pas besoin d'être en lien avec le programme.

**Extrait du BO :** *Après avoir brièvement présenté la nature d'une pièce témoignant des pratiques musicales menées durant l'année scolaire, le candidat en interprète tout ou partie à l'aide de sa voix ou de son instrument, en étant éventuellement accompagné par ses partenaires habituels au lycée (quatre élèves maximum issus du lycée du candidat). Cette interprétation est suivie d'un entretien avec le jury.*

*L'évaluation porte sur la qualité artistique de l'interprétation (quel que soit le niveau technique auquel se situe le candidat) et sur la capacité du candidat à mettre la pièce choisie en perspective avec les problématiques du programme.*

## II. Œuvres au programme (3 sujets différents).

**1) Miles Davis, extraits de l'album *Tutu*, (1986).**

- « Tutu »
- « Tomaas »
- « Portia »



## 2) Jean-Philippe Rameau (1683-1764), ensemble d'œuvres

Ces pièces et leurs « versions » imposées permettront d'approfondir les différentes perspectives imposées par le programme de terminale et notamment celles relevant de « l'œuvre et ses pratiques ».

Les interprétations précisées ci-dessous sont aisément accessibles sur les plateformes de téléchargement légal et seront les références pour l'épreuve du baccalauréat. Cependant, les candidats gagneront, tout au long de leur préparation à l'épreuve, à les comparer à d'autres versions dans le cadre des perspectives étudiées.



<b>Suite en sol</b> <i>La Poule</i> <i>Les Sauvages</i>	- Alexandre Tharaud, in album <i>Alexandre Tharaud joue Rameau</i> , - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Suite en mi</b> <i>Le Rappel des oiseaux</i>	- Robert Casadesus, in album <i>Jean-Philippe Rameau</i> - Christophe Rousset, in album <i>Rameau, pièces de clavecin</i>
<b>Suite en la</b> <i>Gavotte et six doubles</i>	- Alexandre Tharaud, in album <i>Alexandre Tharaud joue Rameau</i> , - Trevor Pinnock, in album <i>Jean-Philippe Rameau, Complete works for harpsichord</i>

## 3) Le jazz et l'Orient

Les cinq pièces présentées ci-dessous forment un des trois ensembles du programme limitatif du baccalauréat. Chacune évoque de façon singulière le dialogue des cultures, celles de l'Orient et du bassin méditerranéen et celles du jazz occidental, lui-même issu d'une histoire partant de l'Afrique noire et passant par l'Amérique du nord avant d'investir la globalité du monde occidental.

La durée cumulée exceptionnellement longue de ces cinq pièces s'explique par l'esthétique même des cultures dont elles sont issues. Si les formes sont le plus souvent simples, le discours mélodique, le travail du phrasé ou encore l'ornementation exigent quant à eux un temps important pour se développer et permettre à l'auditeur d'en prendre la mesure. Les quatre problématiques du programme de terminale (*l'œuvre et son organisation, l'œuvre et ses pratiques, l'œuvre et l'histoire, l'œuvre, la musique et les autres arts*) pourront aisément être mobilisées pour réfléchir ces musiques, mesurer leur originalité et développer des pratiques musicales originales.

- Ibrahim Maalouf, *They don't care about us*, in album *Diagnostic*
- Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album *Songs for Sad Women*
- Avishai Cohen, *Aurora*, in album *Aurora*
- Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album *Sira*
- Marcel Khalifé, *Caress*, in album *Caress*

